

SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION CAISSE COMMUNE ALIMENTAIRE RÉALISTE LOCALEMENT ?

#1 AVRIL 2023

RETOUR SUR LA SOIRÉE DU 30 MARS



Nous étions près de 100 participants à la cocotte solidaire le jeudi 30 mars dernier pour tenter de mieux comprendre la sécurité sociale de l'alimentation, ses grands principes et ses déclinaisons possibles localement. 100 participants professionnels, acteurs associatifs, réseaux agricoles et producteurs, militant.e.s, collectivités, élu.e.s. Cet engouement autour de ce sujet démontre avec force la vitalité de notre territoire à vouloir imaginer des solutions nouvelles face aux enjeux de solidarité, de lutte contre la précarité, de transformation agricole et de défis écologique. Avant d'imaginer la suite, revenons sur quelques éléments essentiels abordés lors de cette soirée.

Pour retrouver la liste des structures participantes, c'est par ici que ça se passe.

CONCEPTS ET FONDEMENTS DE LA SSA



La Sécurité sociale de l'alimentation (SSA) vise à intégrer l'alimentation dans le régime général de la Sécurité sociale, en s'appuyant sur 3 fondements : universalité de l'accès, caisses locales gérées démocratiquement, et financement par la création d'une cotisation sociale.

Cette réforme de notre système alimentaire vise à répondre aux enjeux agricoles, environnementaux, démocratiques et de lutte contre la précarité alimentaire.

Aujourd'hui, le concept de la SSA s'organise autour d'un collectif national qui travaille, précise et milite pour sa mise en place. De nombreux ressources sont disponibles sur le site internet.

Par ici, retrouvez expliqué synthétiquement une présentation de la SSA par le collectif.

ÉLÉMENTS ET CHIFFRES CLES



Lors de son intervention, Julien Noël, ingénieur de recherche sur les processus de reterritorialisation des systèmes alimentaires, a présenté différents éléments et chiffres clés tant nationaux et locaux : devrait-on parler de "qualités" au pluriel des produits ? quelles réalités derrière la précarité alimentaire ? Quels facteurs influencent notre accès à une alimentation de qualité ? quels notions derrière celle de "démocratie alimentaire" ? quel paysage alimentaire départementalement ? quels leviers locaux ?

Vous retrouverez le support complet présenté lors de la soirée en suivant ce lien.

LA SÉCU AVANT 1967, C'EST À DIRE ?

Le collectif SSA nationalement propose de s'inspirer du modèle de la sécurité sociale tel qu'il a été pensé jusqu'en 1967. Mais pourquoi cette date ?

C'est en effet en 1967, sous le gouvernement De Gaulle, que des ordonnances (sans débats parlementaires) réforment en profondeur la sécurité sociale : Elles prévoient notamment trois structures séparant les risques couverts par la sécurité sociale de 1945 (*caisse nationale d'assurance maladie, caisse d'assurance vieillesse et caisse d'allocations familiales*) et l'individualisation comptable de l'assurance-maladie pour en finir avec la cotisation unique et commune aux trois régimes. Elles posent aussi une durée minima de travail exigée pour l'ouverture des droits à indemnisation ou encore des limitations dans la prise en charge avec l'instauration d'un ticket modérateur. De plus, Le patronat dispose de 50 % des voix dans les caisses primaires, contre 25 % auparavant.

Perte de garantie, gestion démocratique des caisses revue, limitation des risques couverts..L'année d'avant mai 1968, des mobilisations et manifestations ont lieu.

Difficile de ne citer qu'une seule source, mais les ressources sont nombreuses sur internet. On vous laisse chercher.

AGRICULTURE ET ALIMENTATION



Durant sa prise de parole, Audrey Lacroix, productrice associée à la Ferme du Limeur (Chapelle sur Erdre) et par ailleurs présidente du GAB44 est revenue sur la situation actuelle des agriculteurs.trices et sur l'enjeu de l'accessibilité pour tou.te.s à une alimentation de qualité pour le monde paysan : relocalisation, revenus, transformations agricoles, planification alimentaire, emplois...

Pour les fondateurs.trices de la SSA, un modèle de sécurité sociale de l'alimentation doit impérativement se construire avec les productrices et producteurs. Pour beaucoup, les croisements sont nombreux entre des politiques qui permettent aux paysans de vivre d'un métier valorisant celles qui permettent à tou.te.s d'accéder à une alimentation de qualité.

Dès 2016, La Confédération Paysanne proposait une publication de 4 pages reprenant les ponts entre production et démocratie alimentaire, que vous pouvez consulter [ici](#).

ET LA SUITE LOCALEMENT ?

En proposant une soirée décryptage de la SSA, VRAC Nantes souhaitait rassembler une diversité d'acteurs.trices afin d'initier l'idée qu'une expérimentation locale était désormais possible. Pas de plan défini pour autant, et c'est dans à moyen terme que la démarche pourra naître.

Si évoquer le temps d'une soirée la SSA fait naître des envies, cela amène aussi de nombreuses questions : *quelle structuration ? quel portage ? sur quel calendrier ? comment travailler à une gouvernance partagée et constructive ? quelle place des habitant.e.s dans la structuration d'une caisse commune ? quelle échelle de territoires pour quel échantillon de personnes ? quels financements pour l'ingénierie comme pour le financement de la caisse ? quelle place de la recherche dans le projet ? quelles passerelles avec l'existant ? quelles étapes structurantes avant un lancement opérationnel de l'expérimentation ?*

C'est à toute ces questions que nous devons collectivement répondre. Mais les choses peuvent avancer. Différentes rencontres entre acteurs sont prévues. Des rendez-vous avec les collectivités se profilent, des premières hypothèses apparaissent.

VRAC a eu pour ambition de semer une graine. L'association souhaite désormais travailler à des premières hypothèses à poser/questionner/déconstruire/nourrir ensemble pour imaginer un projet rassembleur. En ce sens, et fort d'éléments plus concrets, l'idée d'une future rencontre-forum dans quelques mois commence à germer. Patience donc...

Comme le collectif SSA pose le socle, les fondements et porte un plaidoyer national, les initiatives de démocratie alimentaire et les expérimentations locales de caisse commune permettent de démontrer concrètement le bien fondé d'une telle démarche

DES EXPERIMENTATIONS FLEURISSENT



Boris Tavernier, délégué général de l'association VRAC France, et membre du collectif SSA, a présenté quelques expérimentations en cours ou à venir de caisses communes alimentaires. A Bordeaux, c'est l'alliance du collectif acclimat'action et le soutien de la ville et du département qui portera une initiative à l'horizon 2024. A Lyon, la démarche "territoires à VivreS" se poursuivra possiblement aussi dans ce sens. Plusieurs territoires regardent désormais ça de près. Déjà lancée, et médiatiquement audible, l'expérimentation de Montpellier durera un an.

Vous retrouverez [ici](#) le dossier de présentation de la démarche montpelliéraine.

AGENDA - A VENIR



Pour autant, c'est dès maintenant que l'idée de la SSA doit infuser, au delà des réseaux professionnels. Aussi, VRAC proposera le vendredi 16 juin à 19h la conférence gesticulée "De la fourche à la fourchette... Non ! L'inverse" de et par Mathieu Dalmais au CSC Jamet de Bellevue.

Agronome militant, et membre du collectif SSA, il évoquera les conditions de production et leurs impacts sociaux et environnementaux. Il témoignera de l'importance de proposer un accès à une alimentation de qualité et des mécanismes de « démocratie alimentaire » pour mettre fin aux désastres économiques, sociaux et écologiques de l'agriculture. Il exposera enfin le concept de « sécurité sociale alimentaire ».

Avant cela, la Cocotte Solidaire proposera le dimanche 14 avril la diffusion du documentaire "la part des autres".

VRAC le diffusera également le vendredi 28 avril à 17h à Saint Herblain au Grand B.